



Radioamateurs France

organisation d'information et de défense du radioamateurisme

Cette tribune libre accueillie dans ce bulletin n'engage que la réflexion de son auteur

**Semaine 40, toute vérité est-elle bonne à dire ?
Une page se tourne, ou du moins, elle est en train de se tourner.
La semaine prochaine semaine 41, l'actualité étant là.**



Lors du 40^{ème} congrès, **Pierre MERCIER – F6HIH** a été élu Président de la F.N.R.A.S.E.C et succède ainsi à Daniel LUCCI – F5MDO

Rappel de la news letters 37 : Nouvelle classe !

Continuez de donner votre avis et vos remarques avant d'en faire la synthèse pour un projet.
Proposer, présenter un dossier complet à l'Administration ne peut être que positif pour l'action.

Rappel :

Cette news letters est relayée spontanément

Nous demandons à tous de bien vouloir diffuser largement ces pages. Merci

Nous vous invitons donc à nous faire part de vos commentaires et suggestions pour nous permettre d'enrichir de façon continue notre débat.

Suite aux semaines 37 et 38, continuez à répondre au sondage sur facebook, (radioamateurs-France) Merci à tous.



**Adhésion
Que chacun
prenne ses
responsabilités.
Pour notre part
c'est NON.**

Les contacts et suivis avec Madame la Ministre, la DGCIS, l'ARCEP, ... nous permettent de vous informer très précisément et conformément à nos objectifs qui sont : l'information et la défense du radio-amateurisme'.



**Cette semaine,
l'ARCEP communique à
Radio-amateurs France :**

'Je vous informe que le projet de décision fixant les conditions d'utilisation des fréquences par les stations radioélectriques du service d'amateur ou du service d'amateur par satellite qui a été notifié à la Commission européenne le 31 mai 2012, n'a fait l'objet d'aucune remarque au terme de la période de trois mois prévue par la procédure de notification. Le projet a donc été adopté par l'ARCEP le 2 octobre 2012 puis transmis au ministre pour homologation. La décision prendra effet à la suite de cette homologation'.

Mise au point :

Il y a divers communiqués d'associations sur le sujet, aussi une explication s'impose au milieu des cafouillages.

- 1) Consultation publique, du 15 décembre 2011 au 20 janvier 2012, un projet de modification du cadre réglementaire relatif aux conditions d'utilisation des fréquences par les stations radioélectriques des services d'amateur.
- 2) Le projet de décision a par ailleurs été soumis pour avis à la CCCE commission consultative des communications électroniques le 27 avril 2012.
- 3) Le texte envoyé à la Commission européenne le 31 mai 2012 n'a fait l'objet d'aucune remarque.
- 4) Le projet a été adopté par l'ARCEP le 2 octobre 2012.
- 5) Le projet va être transmis au Ministre chargé des communications électroniques pour homologation (signature pour faire simple). après homologation par
- 6) L'arrêté du ministre devra être publié au J.O. Journal Officiel de la République Française.

Il n'y a pas plus sourd que celui qui ne veut pas entendre ...

Notre action se situe dans le changement avec de l'information, des explications et la défense du radio amateurisme, avec une discussion ouverte à tous. Continuez à nous écrire et commenter...

A propos

Qui sommes-nous ?

Des radioamateurs ayant exercés des responsabilités au sein de radio-clubs, de départements, et autres fonctions au REF-Union.

Date de création ?

La première new letter date du 1er janvier 2012.

La création du site date du 1er juin 2012.

Pourquoi l'anonymat ?

Comme pour la presse, seules comptent les idées et non pas les hommes.

Que voulons nous ?

Défendre le (notre) hobby qu'est le radio-amateurisme.

Pour cela nous allons :

Informez nos correspondants

Participer aux développements et promouvoir les activités.

Etablir des relations avec les administrations de tutelles.

Par rapport aux dispositions existantes, les modifications proposées étaient les suivantes.

- Supprimer certaines restrictions précédemment associées à l'utilisation de la bande 50,2-51,2 MHz par les installations radioélectriques du service amateur et permettre l'utilisation de l'ensemble de la bande 50-52 MHz par les radioamateurs, en Région 1 (c'est-à-dire en métropole, à la Réunion et à Mayotte), à titre secondaire.
- Ces modifications mettent en œuvre les dispositions de l'arrêté du 23 juin 2011 portant modification du tableau national de répartition des bandes de fréquences (TNRBF).
- Permettre l'utilisation, par les radioamateurs, des modes de communications numériques, dans un contexte international d'évolution technologique des transmissions numériques, tout en assurant la conformité des conditions techniques du cadre réglementaire français avec le cadre international défini par le règlement des radiocommunications.
- Enfin mieux traduire les dispositions du règlement des radiocommunications en matière d'utilisation des fréquences par les stations radioélectriques des services d'amateur.

Si l'attribution de la bande 50 Mhz et son inscription au TNRBF semblent acquises, nous ne savons pas la portée et donc les limites supérieures en ce qui concerne les 'modes numériques', surtout si l'on sait que l'Administration a toujours été contre toutes les 'interconnexions'.

Rendons à César ... Actions de F1DUE, Président du REF.



Lors de la réunion du 8 juillet 2010 avec les autorités de tutelle, j'avais demandé à l'ARCEP qu'elle reprenne les discussions avec le CSA pour traiter le dossier 50 Mhz et attribuer la portion 50 – 52 Mhz aux radioamateurs.

L'inscription de la portion 50 – 52 Mhz au TNRBF.

Le 10 mars 2011, l'ARCEP organisait une réunion de concertation pour traiter des modes numériques ...

En conclusion, il faut encore attendre la publication au JO ...

Reçu via notre adresse mail :

Je n'y comprend plus rien ??????

Bonjour,



J'ai relu plusieurs fois votre article sur les "REF man", et je n'y comprends absolument rien.

A votre décharge au mieux, je pense que vos articles sont destinés aux "INITIES".

De plus je ne trouve jamais aucune initiative, aucunes propositions, aucune action auprès des administrations de votre part.

Bonjour cher OM

Concernant 'l'échange réel' raconté au travers de la partie théâtre, vous écrivez ne pas avoir compris, pourtant c'est simple, tout est dit dans le début de la lettre semaine 39 que nous reprenons ci-après.

Echange vifs de propos entre un pro REF (membre du conseil d'administration) et un autre OM. Sans savoir, (et cela n'a pas d'intérêt) si les indicatifs utilisés sont bien attribués aux deux auteurs protagonistes, cet échange, cette passe d'armes avec des fleurets non mouchetés montre combien il est difficile de dire et écrire des vérités vérifiables et vérifiées dès lors que ces vérités concernent cette association.

Donc mettre des indicatifs ne changeait rien au texte, c'est l'échange d'idées entre les deux opinions très différentes qui retenait notre attention.

Par contre la news-letter est destinée à tous, justement pour informer, et si besoin comme dit en bas de page, l'adresse mail permet à de très nombreux Oms chaque semaine de nous demander des explications, apporter des commentaires et autres ...

Pour ce qui est des propositions nous en avons faites au fil de ces 40 news-letter.

Et pour terminer je site "aucune action auprès des administrations" ...je pense que notre chargé de relations, après des contacts avec Madame la Ministre, la DGCIS et l'ARCEP fait son travail, comme ci-dessus avec les informations de l'ARCEP.

Radiosondes, diffusion de l'émission.



La question thème consistait à déterminer si James (personnage mascotte de l'émission) était capable d'aller dans l'espace grâce à un ballon ???

Pour illustrer ce thème, un petit personnage était embarqué à l'extérieur de la nacelle vidéo et pouvait être largué à distance

Vous le saurez en regardant l'émission le 12/10 à 20h35 sur la 5 ...

JPOC, journée porte ouverte des radio-clubs

(Suite de notre article et les publications sur le site <http://f6oyu.wordpress.com/>).



Pour une première, c'est un succès. Il reste à développer et organiser cette journée porte ouverte pour en faire un fer de lance de présentation du radio-amateurisme.

Bilan de la journée :

La journée porte ouverte coordonnée de radio-clubs s'est déroulée samedi 22 septembre 2012.

Trente-quatre radio-clubs se sont engagés dans la présentation des activités radioamateur en mettant en valeur leurs installations et en faisant des démonstrations de trafic.

Les participants savent personnaliser des affiches, décorer les locaux, accueillir le public, parler de leurs activités.

La répartition géographique montre une nette surreprésentation du grand Sud-Ouest (à expliquer sur le plan sociologique et comportement associatif), et l'Île de France (c'est plus compréhensible puisque c'est parti de là, à l'initiative de la fédération Île de France).

Question :

trente-quatre radio-clubs c'est beaucoup ou c'est peu ?

En France on compte environ 400 radio-clubs. Il y a les clubs professionnels ou militaires donc fermés habituellement au public. Certains se dédient à une activité précise, les expéditions, la maintenance de relais, la radioastronomie,

D'autres n'ont pas de locaux, ou comprennent un très petit nombre de membres.

Si l'on considère que 100 à 200 radio-clubs ont les structures et l'envergure suffisante pour organiser une journée portes ouvertes, prendre contact avec leur municipalité, écrire au journal local, ce n'est peut-être pas si mal pour une première.

Participation du public.

La participation du public a été très variable selon les endroits. Quelques clubs ont accueilli plusieurs dizaines de personnes.

Dans la population française on compte un radioamateur pour 4.000 habitants, en proportion il faudrait contacter par les médias bien plus de 4.000 personnes pour accueillir un seul visiteur vraiment intéressé (le calcul n'est pas juste mais il donne un ordre de grandeur).

Profil des visiteurs.

Les visiteurs, de l'étudiant aux personnes dans la quarantaine ou plus, viennent seuls ou en couple, parfois avec des enfants. Ils sont intéressés par les technologies, leurs questions portent sur la propagation des ondes (à grande distance, par satellite, comment est-ce possible), sur les moyens (les émetteurs-récepteurs, les antennes), les modulations, les démonstrations de trafic.

L'impression est que le temps du trafic à grande distance, qui faisait rêver, n'est pour le public qu'une composante de la radio, parmi beaucoup d'autres.

Ce public souhaite comprendre les technologies sans fil qui ont envahi notre vie de tous les jours.

Courriers d'invitation aux lycées et collèges.

Les courriers d'invitation envoyés dans de nombreux lycées et collèges ont eu très peu d'effet. On peut espérer qu'ils laisseront une trace dans l'esprit de plusieurs centaines de professeurs s'ils les ont reçus. Ils auront eu connaissance de l'existence de radio-clubs proches de leurs établissements et pourront ainsi proposer à leurs élèves s'intéressant à la radio de s'y rendre.

Là aussi il faut être réaliste, il ne faut pas s'attendre à des dizaines d'élèves.

En proportion on peut espérer 1 élève visiteur pour plus d'une dizaine de lycées et collèges contactés.

Serait-il possible de s'adresser directement au Ministère de l'Education Nationale.

Ce serait également utile pour les contacts ARISS.

Campagne de médiatisation.

Il apparaît que la campagne de médiatisation auprès d'une trentaine de journaux, hebdomadaires, télévisions et radio, aux niveaux national, régional, départemental et local a eu un retentissement très insuffisant, la plupart de ces médias ne passant pas d'annonce sur la JPOC.

Quand les radio-clubs se sont adressés directement aux médias locaux (journal, radio, télévision), à des journalistes qu'ils connaissaient, les annonces ont été faites.

L'adhésion à la JPOC a démarré lentement, tout s'est joué en moins d'un mois, certains radio-clubs annonçant même très tardivement (la semaine dernière) leur participation et donc ne participant pas à la médiatisation.

Si l'on recommence l'an prochain, il faudra dès février-mars 2013 créer une structure de travail, si possible avec des OM professionnels de la communication, axée essentiellement sur la médiatisation et les contacts avec les journaux, les télévisions, les radios locales.

Il faudra également tenter de compenser le déficit d'image des radioamateurs dans la population et préparer des documents (de vulgarisation) complémentaires à ceux existants, essayer de faire venir des journalistes dans des radio-clubs lors d'évènements exceptionnels qui nous mettent en valeur.

Diffusion de documentation aux radio-clubs.



Grâce à Jean-Louis F1AGW un ensemble de documents ont été mis à disposition des radio-clubs pour leurs présentations et décorations, cela constitue une base solide qu'il sera possible d'étoffer.

La Fête de la Science en octobre est une excellente occasion de s'associer à des manifestations scientifiques, mais elle n'est pas organisée dans toutes les villes.

Elle peut être un moyen de toucher un certain nombre de personnes et permet de se faire connaître dans la ville ou la Communauté d'Agglomération.

Elle montre son dynamisme et c'est évidemment très important pour conserver ses locaux, obtenir des subventions.

La participation au forum des associations, où l'on distribue des tracts annonçant la journée portes ouvertes, est un autre moyen permettant de toucher un nombre plus important de visiteurs.

La saison des ré adhésions commence,

“Les promesses n’engagent que ceux qui les écoutent”

Alors :

Va t’on succomber de nouveau au chant des sirènes ?

Que chacun prenne ses responsabilités.

Pour notre part c’est **NON.**



Rappel de la news letter 37 : Nouvelle classe !

Continuez de donner votre avis et vos remarques avant d’en faire la synthèse pour un projet. Proposer, présenter un dossier complet à l’Administration ne peut être que positif pour l’action.

Alors posons les questions pour établir les bases d’un projet ...

Quelles bandes ?

Quels modes ?Quelle(s) puissance(s) ?

Quelle durée de validité ?

Enfin quel programme d’examen ?

Nous ouvrons donc ici le dossier, à charge de chacun de réfléchir, se positionner, proposer, participer

...

Pour cela écrivez nous :

Divers

Nous remercions nos amis de la diffusion volontaire et spontanée
f0dtv, f6oyu, f6hgy, f6keh, urc,

Ajouts:

onmobilisepourlaclasse novice

ref37.free.fr

27mhz-news.info

Le site : radioamateurs-France.org

A venir cette semaine dans la rubrique histoire, les années **1948 et 1949**

73. Dan.

LA SUITE ... Semaine 41 ...